

## LETTRE OUVERTE AU MINISTRE

Paris, le 5 septembre 2013

Monsieur le Ministre,

Une nouvelle fois, les conditions de rentrée vécues par les personnels de direction se révèlent particulièrement difficiles.

En tant que fonctionnaires d'Etat, ils sont touchés par :

- la dégradation sans précédent de leurs conditions de travail,
- le blocage du point d'indice depuis 3 ans.

En tant que cadres du système éducatif, ils ont dû préparer une des rentrées les plus difficiles qu'ils aient connues, marquée par :

- la pagaille des statuts entre les différents professeurs (notamment les stagiaires),
- les ajustements tardifs (BMP, décharges diverses, ...)
- les TRM et emplois du temps non stabilisés à la veille de la rentrée,
- les inquiétudes sur les moyens destinés au remplacement, ...

Les chefs d'établissements adjoints, dont beaucoup ont vu leurs congés d'été largement amputés, en sont les principales victimes.

Ces difficultés s'ajoutent (se sur-ajoutent devrait-on dire !) à une série déjà bien longue :

- la création des contrats d'objectifs tripartites que vous avez inscrits dans la loi de refondation ne manquera pas de placer les personnels de direction en délicate posture au moment de l'évaluation. iD FO rappelle son opposition sans équivoque à cette mesure,
- la surcharge de travail très importante liée aux épreuves partielles du bac (en langues vivantes par exemple où les évolutions ont été introduites sans concertation ni réelle anticipation), la complexification du DNB, la généralisation du CCF en LP, ...
- la diminution importante des emplois d'enseignants en lycée qui se traduit par une baisse des heures "poste" et une augmentation massive des heures supplémentaires. Charge aux personnels de direction de réaliser des répartitions de services dans ces bien mauvaises conditions...
- le refus de revenir sur les textes réglementaires de 2011 relatifs aux mesures disciplinaires dont la mise en application montre chaque jour les difficultés, si ce n'est les aberrations...
- la fragilisation des équipes de vie scolaire du fait de la réduction massive dans plusieurs académies des postes d'assistants d'éducation et d'assistants pédagogiques,
- la fragilisation également des équipes médico-sociales dont beaucoup d'établissements sont purement et simplement privés.

Comme si cela ne suffisait pas, il convient également d'évoquer l'empilement incessant des textes et la multiplication des applications informatiques conçues sans souci d'interopérabilité (ni d'ergonomie le plus souvent !) et conduisant à la répétition de tâches bien éloignées des missions de pilotage pédagogique des personnels de direction.

Ces difficultés (dont la liste n'est pas exhaustive) sont révélatrices de l'absence de considération des personnels de direction par le ministère. A ce propos, Indépendance et Direction regrette que, depuis votre prise de fonction, vous n'ayez pas reçu les représentants de notre syndicat.

Monsieur le Ministre, Indépendance et Direction vous demande de prendre en considération l'exaspération légitime des personnels de direction, cadres responsables et à la loyauté exemplaire, et de renouer les conditions d'un dialogue social digne de ce nom avec eux.

Patrick Fournié,  
Secrétaire général